



Pierre Graveline

Un siècle d'intégrisme religieux au Québec

Par la suite, non seulement le système d'éducation mais la société québécoise au complet ont été, jusqu'en 1960, sous la domination de l'Église catholique sur les plans politique, social et économique.

En d'autres termes, le Québec vivait sous un régime d'intégrisme religieux. Ce rappel historique est intéressant car, comme le souligne Pierre Graveline, « combien de nos con-

Enfin, un livre sur l'histoire de l'éducation au Québec

Luc Allaire

allaire.luc@csq.qc.net

L'histoire de l'éducation constitue un témoignage éloquent du rôle fondamental de l'éducation dans la vie d'un peuple. Pourtant, cette histoire demeure méconnue au Québec. Pas étonnant, aucun ouvrage n'a été publié ici sur ce sujet depuis celui de Louis-Philippe Audet à la fin des années 1950.

C'est cette lacune qu'a tenté de corriger Pierre Graveline en écrivant *Une histoire de l'éducation et du syndicalisme enseigné au Québec*. L'idée originale de ce livre remonte au début des années 1990. Pierre Graveline venait de quitter son poste de directeur des communications de la CEQ. La présidente d'alors, Lorraine Pagé, lui avait demandé de « corriger cette absence ». « J'ai alors entrepris, par loyauté envers l'ensemble des gens qui travaillent dans l'éducation au Québec, de raconter leur histoire », rappelle-t-il.

L'un des mérites de ce livre, c'est de relater les raisons expliquant le retard qu'avait pris le Québec en matière d'éducation au début des années 1960. « Ce qui m'a toujours frappé, indique Pierre Graveline, c'est que la plupart des gens sont persuadés qu'avant 1960, l'Église avait toujours dominé l'éducation au Québec. Or, c'est faux. »

« En fait, poursuit-il, et c'est une page remarquable de notre histoire, nous avons construit ici un système public et laïc d'enseignement entre 1829 et 1875, et ce, avant la France et l'Angleterre. Toutefois, cette belle aventure a avorté pour des raisons politiques, la défaite des Patriotes. »

Après cette défaite, il a fallu trois décennies de débats dans notre société avant que l'Église ne puisse installer sa mainmise sur l'éducation. Trois décennies au cours desquelles l'Institut canadien, de nombreux enseignants et intellectuels ont combattu l'idée que l'Église devait contrôler l'éducation.

citoyennes et concitoyens disent ne rien comprendre à la montée actuelle des intégrismes religieux dans le monde, alors qu'il leur suffirait de tourner les yeux vers notre proche passé pour en saisir aisément le sens et les conséquences ? »

« Évidemment, aujourd'hui, on est très loin de ça, poursuit-il. La rupture a été tellement brutale dans les années 1960 qu'on a tendance à oublier les conséquences de cette domination dans la vie quotidienne. Par exemple, dans les années 1950, ma belle-mère a décidé de prendre des moyens de contraception après un accouchement difficile. Son médecin lui avait dit qu'elle risquait de mourir si elle avait un autre enfant. Comme l'Église catholique était contre la contraception, le curé de la paroisse l'a vilipendée à l'église. Résultat : elle ne pouvait plus obtenir de rendez-vous avec un médecin à Trois-Rivières. Il fallait qu'elle vienne à Montréal ! »

La situation des bibliothèques scolaires au Québec est un scandale public... et tout le monde s'en fout ! »

— Pierre Graveline

L'épopée de Laure Gaudreault

Ce livre trace aussi l'histoire du syndicalisme enseignant. Encore là, les francophones ont beaucoup plus de difficultés que les anglophones. En effet, les enseignants anglophones protestants fondent leur syndicat en 1856, la Provincial Association of Protestant Teachers, qui existe toujours – elle s'appelle maintenant l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec. Du côté francophone, il faut attendre 80 ans, avant que l'Association catholique des institutrices rurales ne puisse voir le jour en 1936, sous l'impulsion d'une femme exceptionnelle, Laure Gaudreault. « Il y a bien eu quelques tentatives de syndicalisation au 19^e siècle, mais cela a été éphémère », souligne-t-il.

Pierre Graveline explique ce retard par la présence massive des religieux. « Du côté anglophone, la proportion des religieux enseignants n'a jamais dépassé 1 % ; alors que du côté francophone, la moitié des enseignants étaient des religieux, entre 1896 et 1960.

Dans le contexte des années 1930, fonder un syndicat représente une véritable épopée. « Quand je me suis mis à regarder comment Laure Gaudreault avait fait, j'étais renversé, indique l'auteur. Chaque année, les responsables locales faisaient le tour des institutrices de leur comté pour leur faire renouveler leur carte et percevoir la cotisation syndicale sur un salaire de misère. En effet, les enseignantes, à l'époque vivaient dans des conditions misérables. Leur salaire était tellement bas que, pour subvenir à leurs besoins, elles devaient compter sur une contribution de leur famille. »

La grande noirceur

Les efforts remarquables de Laure Gaudreault se heurteront toutefois aux différentes lois adoptées par le gouvernement de Maurice Duplessis. Le Québec plonge alors dans une grande noirceur dont il ne sortira qu'à la mort

du « cheuf » en 1959. Pour illustrer à quel point celui-ci était antisindicaliste, Pierre Graveline rappelle l'adoption, en 1953, de l'odieux projet de loi n° 20, surnommé « la loi Guindon » (du nom du président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Léo Guindon), en vertu de laquelle tout syndicat des services publics qui fait la grève perd automatiquement son accréditation. Rétroactive, cette loi vise expressément l'Alliance pour une grève menée quatre années plus tôt.

La situation imposée aux enseignantes et aux enseignants illustre éloquemment que l'éducation n'était pas une priorité au Québec. D'ailleurs, dans les années 1950, la très vaste majorité des jeunes Québécois francophones ne fréquentaient que l'école élémentaire. Sur 100 élèves inscrits en première année, deux seulement persévéraient jusqu'à la fin de l'école secondaire. Le slogan « qui s'instruit s'enrichit » n'est apparu que dans les années 1960. « Auparavant, ce n'était pas la perception des gens, bien au contraire. »

Le scandale des bibliothèques scolaires

Selon Pierre Graveline, nous subissons encore aujourd'hui les relents de cette période. Il donne en exemple l'état des bibliothèques scolaires. « J'en ai pris conscience lors d'une opération que j'ai menée avec la CSQ comme éditeur des Éditions Ville-Marie. À l'occasion de la Journée mondiale du livre, nous avons organisé un concours dont les prix étaient des dotations en livres, comprenant des grands classiques de la littérature québécoise. Lorsque nous sommes allés dans les écoles gagnantes, la réaction a été surprenante. « Enfin, nous allons avoir *L'homme rapaillé* de Gaston Miron et les œuvres d'Émile Nelligan dans notre bibliothèque », m'a dit une enseignante. Pouvez-vous imaginer une bibliothèque d'un lycée français où l'on se réjouirait de recevoir enfin des livres de Rimbaud ou de Verlaine ? La situation des bibliothèques scolaires au Québec est un scandale public... et tout le monde s'en fout ! »



STOCK/N. BLOUIN

Enfin, la Révolution tranquille

« La disparition de Maurice Duplessis en 1959, ce chantre du conservatisme qui dominait la vie politique depuis trois décennies et qui assurait la pérennité du pouvoir clérico-nationaliste dans la société québécoise, donne en quelque sorte le signal de départ d'une course effrénée vers la modernité », écrit Pierre Graveline.

L'élection du Parti libéral de Jean Lesage, en 1960, marque le début de la Révolution tranquille. « Dans le domaine de l'éducation, c'est le grand bouleversement. Les sœurs et les frères sont remplacés par des laïcs. Grâce au réseau de polyvalentes qui est mis sur pied, l'école secondaire devient accessible et obligatoire dans toutes les régions du Québec.

« Au même moment, les collèges classiques disparaissent et sont remplacés par les cégeps. L'UQAM est créée. En deux ou trois ans, on embauche des milliers d'enseignants, de cadres et de professionnels. C'est absolument phénoménal. »

Le dernier chapitre du livre portant sur l'histoire contemporaine, de 1981 à aujourd'hui, est beaucoup plus court. « Il est difficile d'écrire sur ce qui se passe en éducation depuis 1980 d'un point de vue historique, car on a trop le nez collé sur la vitre. Par exemple, assiste-t-on à une reprivatisation de notre système d'éducation ? Ou est-ce un accident de parcours ? Nos enfants pourront le dire... »

Concours

Gagnez l'un des quinze exemplaires du livre *Une histoire de l'éducation et du syndicalisme enseignant au Québec !*

Pour vous inscrire à ce concours, complétez le coupon de participation sur le site Internet de la CSQ,

www.csq.qc.net